

---

## cahiers de documentation syndicale - n° 395 - janvier 2023

---

### Édito :

#### Travailler plus

Macron a trouvé la martingale magique à tous les problèmes que rencontre le pays.

Les enseignants sont épuisés, mal payés en regard de l'ensemble des comparaisons, qu'elles soient nationales ou internationales, leur temps de travail et les effectifs dans leurs classes sont supérieurs à ceux de leurs homologues européens, leur métier ne fait plus sens, il ne se trouve plus de candidats aux concours : faisons un pacte avec eux dit le Président, dont la politique est responsable de cet état de fait. Faisons-les travailler davantage, pour gagner quelques primes, instaurons la concurrence entre eux et entre établissements, via les appels à projets locaux et le fond d'innovation pédagogique.

L'hôpital s'écroule, les soignants le quittent en masse, les médecins libéraux sont introuvables : supprimons les 35 heures, prenez davantage de gardes, organisez-vous localement dit le Président qui ferme des lits en pleine pandémie, et fait 3,5 milliards d'économies sur l'hôpital au budget 2023.

Près de la moitié des départs en retraite se font en maladie, en invalidité, au chômage ou aux minima sociaux : travaillez jusqu'à 65 ans, aux entreprises de s'adapter localement pour maintenir les seniors en emploi, décide le Président des cadeaux fiscaux aux plus riches (ISF, flat tax : 5 milliards/an) ou aux entreprises sans contreparties sur l'emploi (157 milliards/an). Cela alors que les dividendes versés aux actionnaires du CAC 40 n'ont jamais été aussi importants (80,1 milliards en 2022), sans surprise puisque le même Président refuse de taxer les super profits liés à la guerre en Ukraine.

**79%**

des Français sont opposés  
à la réforme Macron  
des retraites

Cette politique ne correspond en rien aux urgences du moment : pertes de pouvoir d'achat, justice sociale et fiscale, urgence climatique largement documentée et prévisible.

Le combat qui s'ouvre aujourd'hui contre la réforme des retraites Macron est essentiel pour préserver la retraite de toutes et tous : Macron veut faire 20 milliards d'économies par an sur les retraites, sans aucune justification économique sinon celle de réduire la dépense publique sans toucher à la fiscalité des plus aisés. Mettre Macron en échec est possible, nous l'avons fait en 2019 quand il voulait détruire le système de retraite qu'il prétend aujourd'hui vouloir sauver. Cela nécessite une mobilisation de haut niveau, dans la durée. C'est parti !

Cependant ne négligeons pas les combats à mener dans l'Éducation, les DGH et leur lot de suppressions de postes vont arriver dans les établissements, nos salaires doivent être revalorisés, les réformes annoncées par Pap Ndiaye sont porteuses de nouvelles dégradations. Soyons sur tous les fronts !

**GRÈVE jeudi 19 JANVIER**

**63, 64 ou 65 ans, c'est non !**

**La retraite à 60 ans c'est possible !**

manifestations

Limoges 14h carrefour Tourny - Tulle 10h gare - Guéret voir site internet

## RETRAITES : UN PROJET INJUSTE ET D'UNE VIOLENCE INOUIË

Après avoir changé à plusieurs reprises de justifications à sa réforme des retraites (réduction du déficit public, financement d'autres réformes, financement de nouveaux droits à la retraite...), Macron soutient dorénavant que notre système par répartition est en péril et que sans sa réforme il s'effondrerait, pas moins ! Cette affirmation est démentie par le Conseil d'Orientation des Retraites (COR) en septembre 2022 : « les résultats de ce rapport ne valident pas le bien-fondé des discours qui mettent en avant l'idée d'une dynamique non contrôlée des dépenses de retraite ».

**Cette réforme est idéologique.**

**Elle est profondément injuste et inégalitaire.**

**Nous devons la combattre.**

Si l'augmentation du nombre de retraités est indéniable, le problème majeur vient de leur appauvrissement programmé sous l'effet des réformes précédentes ; le COR s'en inquiète à juste titre. Il y a donc bien une réforme à entreprendre pour assurer le maintien des taux de remplacement, une vie digne et en bonne santé à la retraite pour toutes et tous.

**De nombreuses pistes porteuses de progrès social existent**, fin des allègements de cotisations sociales sans effet sur l'emploi, fin des cadeaux fiscaux aux plus riches, augmentation des cotisations retraite des salariés et des employeurs... toutes balayées par le Gouvernement arc-bouté sur le recul de l'âge légal de départ. **Faisons-lui entendre raison !**

### LE PROJET BORNE-MACRON

- **Décalage de l'âge légal** de départ en retraite de 3 mois par an à partir du 1er septembre 2023 => 63 ans 3 mois en 2027 et 64 ans en 2030 ; sont concernées toutes les personnes nées après le 1er septembre 1961.

- **Augmentation de la durée de cotisation** nécessaire pour toucher une retraite à taux plein => 43 ans dès 2027 (au lieu de 2035) ; sont concernées toutes les personnes nées en 1965 et plus (au lieu de 1973 et plus). Conséquence : augmentation de la décote (1,25% par trimestre manquant) même si l'âge légal est atteint.

- **Fausse cessation progressive d'activité** à partir de 62 ans => mise en retraite partielle (donc perte de droits à retraite complète) et cumul d'emploi à temps partiel (donc perte de revenus).

- Retraite à 85% du SMIC pour une carrière complète (43 ans) au SMIC (c'est la loi Fillon 2003 pourtant non appliquée).

- Âge légal de départ après 44 ans pour des débuts d'activité entre 14 (!) et moins de 20 ans (sous conditions).

- Effet attendu, **17,7 milliards d'économies en 2030** pour un déficit du régime de retraite prévu de 13,5 milliards sans réforme => Borne et Macron utilisent la réforme à d'autres fins (pour 4,2 milliards) que le financement des retraites.

» » » »

**64,4 ans**

**65,9 ans**

espérance de vie en bonne santé des hommes et des femmes

» » » »

**46 %**

des départs à la retraite se font hors de l'emploi (maladie, invalidité, chômage, RSA...)

» » » »

**30%**

des plus pauvres sont morts à 65 ans

» » » »

**31%**

des retraités ont une retraite inférieure à 1000€

» » » »

**3 milliards**

excédent du régime de retraite en 2022

» » » »

**12 milliards**

déficit du régime de retraite prévu en 2027

» » » »

**330 milliards**

montant des retraites à verser en 2027

» » » »

**8 milliards**

coût en 2024 de la suppression de la CVAE pour les entreprises, 4 milliards en 2023 (Contribution sur la Valeur Ajouté des Entreprises)

» » » »

**40 milliards**

montant des exonérations annuelles de cotisations sociales pour les entreprises, la plupart sans effet sur l'emploi

» » » »

**0,8 = 12 milliards**

une augmentation de 0,8 point des cotisations retraites des salariés d'ici à 2027 apporte 12 milliards aux caisses de retraites cette hausse pourrait être supportée par les salariés et les employeurs

» » » »

**5**

la France est 5 fois plus riche en 2023 qu'en 1983, où l'âge de départ en retraite a été abaissé de 65 à 60 ans

» » » »

**68%**

des Français pour une réforme des retraites à 60 ans

» » » »

**« Il faut faire de la retraite non plus l'antichambre de la mort mais une nouvelle étape de la vie »**

1945, Ambroise Croizat

# ÉDUCATION : LA CASSE SE POURSUIT

## CONDITIONS D'ENCADREMENT

La suppression de 481 emplois de professeurs est prévue à la rentrée 2023, dont 15 dans l'académie de Limoges, pour des effectifs stables (-96 élèves sur 48 500), si tant est que la prévision soit juste (pour la rentrée 2022, prévision -252, constat +12). Le taux d'encadrement va continuer de se dégrader alors que 31% des classes de collège sont à plus de 28 élèves et 55% des classes de lycée à plus de 31 élèves à la rentrée 2022. Macron aura supprimé, dans l'académie, 108 emplois de professeurs entre 2018 et 2023. Stop ou encore ?

### Nombre moyen d'élèves par classes

#### Primaire

moyenne européenne 19

France **22**

#### Collège

moyenne européenne 21

France **26**

## ANNONCES SUR LE COLLÈGE

Dramatisant soudainement la question du niveau des élèves entrant au collège, Pap Ndiaye a annoncé sur RMC la création d'une heure de remédiation ou de renforcement, en français et mathématiques, en 6ème. Ces heures qui seraient assurées en groupes, sans que l'on sache si elles concernent tous les élèves, seraient assurées par des professeurs des écoles. Cette annonce pourrait tout avoir de cosmétique, tout d'abord par l'absence totale de financement. Elle interroge ensuite sur son positionnement à l'entrée au collège, sans chercher à agir en amont et à résoudre un des problèmes majeurs de l'enseignement en primaire : la lourdeur

**720**

nombre annuel d'heures devant élève en collège pour un professeur en France (4ème valeur la plus élevée en Europe)

**659**

moyenne européenne

des effectifs des classes et la disparition de tous les RASED (maîtres spécialisés dans la prise en charge des difficultés scolaires). Quels professeurs des écoles seraient ensuite disponibles pour de telles interventions ? 1000 postes sont supprimés dans le 1er degré et les remplacements ne sont déjà pas assurés (plus de 50 classes non remplacées par jour en Haute-Vienne, plus de 25 en Creuse, par exemple !). Il semble surtout que ce dispositif soit un moyen d'intégrer une activité dans le pacte enseignant proposé aux professeurs des écoles. Mais sur quels créneaux horaires pourraient-ils alors intervenir ? Ils ne peuvent être dans leur classe et au collège !

Pap Ndiaye annonce aussi la généralisation de « devoirs faits » en 6ème, obligatoire donc pour tous les élèves, mais sans financement. Le ministère cherche décidément tous azimuts des activités à intégrer dans le pacte enseignant ! Permettre aux élèves de faire leurs devoirs au collège n'est sans doute pas l'objectif de la mesure, au contraire du projet du SNES-FSU d'inclure cet objectif dans des horaires nationaux et les services des professeurs.

Les autres classes de collège feront rapidement l'objet d'évolutions avec la volonté d'imposer une demi-journée consacrée à la découverte des métiers ou l'apprentissage du code (à la place de quels enseignements, pour quels bénéficiaires ?), de revoir l'ensemble de l'évaluation. Cela doit nous alerter, les évaluations nationales standardisées sont maintenant généralisées à tous les niveaux du primaire, elles visent à contraindre les pratiques pédagogiques pour les conformer à la doctrine ministérielle du moment.

**15%**

les salaires des professeurs français sont inférieurs de 15% à la moyenne des salaires des professeurs des pays de l'OCDE

## LYCÉE ET LYCÉE PROFESSIONNEL

Maintien des épreuves de spécialité en mars et fausse réintroduction des maths dans le tronc commun sont les seules annonces pour le lycée, dont Pap Ndiaye ne semble plus se préoccuper. Les problèmes posés par le lycée et le bac Blanquer ou Parcoursup restent pourtant entiers.

La réforme des LP se poursuit à marche forcée pour se calquer non seulement sur le modèle contestable du tout apprentissage, mais aussi sur les seules formations utiles au bassin d'emplois du lycée. C'est l'enfermement géographique et professionnel des lycéens les plus fragiles qui se dessine, avec l'impossibilité pour eux d'accéder aux études supérieures : l'augmentation du temps de stage en entreprise voulu par Macron se faisant au détriment des enseignements généraux et professionnels théoriques. Scandaleux !

## SALAIRES

Finie la promesse de Macron d'une augmentation de 10% pour tous en janvier 2023, place au travailler plus !

Les réunions sur les salaires vont reprendre mi-janvier, elles seraient bouclées mi-mars, le ministère veut aller vite, très vite. Une chose est certaine, l'augmentation générale de 10% n'est pas inscrite au budget (il faudrait 3,4 milliards, 1,2 seulement sont inscrits au budget). Autre certitude, le pacte enseignant sert d'étendard à la communication du ministre. Le remplacement à l'interne sera une mission non négociable inscrite au pacte, il s'agit bien de disposer d'un volant d'enseignants disponibles pour remplacer au pied levé leurs collègues absents. Le ministère envisage aussi d'intégrer tout ce qui relève actuellement des IMP dans le pacte : coordonnateurs de discipline, référents... (missions auxquelles s'ajoutent donc le remplacement à l'interne pour les signataires...). C'est bien l'exacte déclinaison du travailler plus pour gagner plus et non pas une revalorisation du métier. La Depp pointe pourtant très largement que le temps de travail des professeurs et le nombre d'élèves par classes sont bien supérieurs en France qu'ailleurs en Europe, pour des salaires bien inférieurs. Et il faudrait travailler plus ! Et jusqu'à 64 ans !

**35**

ans de carrière sont nécessaires à un professeur français pour atteindre le salaire le plus élevé

**26**

en moyenne pour un professeur de l'OCDE

Sans mobilisation massive des professeurs, Macron pourrait bien remodeler en profondeur le système éducatif, les missions des enseignants et accroître le contrôle de leurs pratiques. À la clef un système plus inégalitaire qui mettrait fin à l'élan de démocratisation entamé au milieu des années 70. Le SNES-FSU est déterminé à y faire obstacle.

**66%**

des enseignants français témoignent d'un épuisement professionnel

**ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2022**  
**MERCI POUR VOTRE CONFIANCE**  
**CSA Académie de Limoges**

La FSU progresse de 1,5 point et gagne un 6<sup>ème</sup> siège.

Organisation	Sièges	Pourcentage
FSU	6	47,07%
UNSA	2	
FO	1	
Sgen CFDT	1	
SNALC	1	
CGT	1	
Sud	1	

**La FSU confirme sa place de première organisation**

### ACADÉMIE DE LIMOGES : **RÉSULTATS DES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES** (tous les détails sur [limoges.snes.edu](http://limoges.snes.edu))

#### Comité Social d'Administration, CSA de l'académie de Limoges

Au CSA, la liste de la FSU progresse en obtenant 6 sièges sur les 10 alors qu'elle en détenait 5 auparavant. En obtenant 47,07%, la FSU reste non seulement la première fédération de l'académie de Limoges mais creuse l'écart avec la deuxième organisation syndicale, qui est plus de 25 points derrière.

#### Commission Administrative Paritaire Académique, CAPA des personnels du second degré

Dans cette nouvelle instance, issue de la fusion des CAPA des certifié-es, agrégé-es, PLP, PEPS, CPE et PsyEN, la liste de la FSU obtient plus de 50% des voix, et obtient 11 des 19 sièges à pourvoir. La deuxième organisation syndicale, (près de 40 points derrière !) n'obtient que 2 sièges sur les 19.

#### Commission Consultative Paritaire, CCP des AESH et AED

Avec 61,19% des voix, la FSU obtient son meilleur résultat depuis la création de cette instance regroupant les AED et AESH. Le score déjà haut (58,51%) de 2018 est battu, signe que le travail de fond engagé tant pour le suivi quotidien, pour la formation syndicale que pour la création d'un véritable statut pour les AESH porte ses fruits. La deuxième organisation reste 47 points derrière la FSU.

#### Commission Consultative Paritaire, CCP des contractuels enseignants, CPE et PsyEN

La liste de la FSU, avec 48,12% des voix, obtient les 3 sièges de cette instance, passée de 2 à 3 élus depuis 2018. Encore une fois, la deuxième organisation, avec 14% des voix est reléguée très loin par les électeurs.